

Réf: Dossier 414566

Avis de constitution

SOCIETE « AMISS DISTRIBUTION PLUS »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
RESIDENTIEL, Lot 97, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMISS DISTRIBUTION PLUS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Achat et vente de marchandises
- Elevage
- Distribution de matériels de construction

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
RESIDENTIEL, Lot 97, Ilot 12

Dirigeant(s) M AMISSAH AIME-ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05872 du 23/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36021/GTCA/RC/2025 du 23/06/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

